



Avis du Comité scientifique du Parc naturel de la mer de Corail relatif au projet de thèse de William Roman relatif au recrutement corallien et qui pourrait s'inscrire dans le projet de suivi des récifs du Parc

Le Comité scientifique du PNMC a été sollicité le 12 novembre 2024 par le service gestionnaire du Parc, pour avis sur le projet de recherche envisagé dans le cadre d'une thèse (doctorant William ROMAN) relatif au recrutement corallien et qui pourrait s'inscrire dans le projet de suivi des récifs du Parc.

Le projet porte sur l'utilisation de la photogrammétrie sous-marine pour évaluer le taux de recrutement corallien. Quatre sites sont sélectionnés dans les récifs du PNMC (2 Chesterfield-Bellona et 2 Récifs d'Entrecasteaux); ces sites font partie des sites suivis par ailleurs dans le projet TICTAC financé par le Parc.

Outre le recrutement corallien sont suivis sur des petits secteurs de récifs (reconstruits en 3D) le recouvrement corallien. Les relevés photogrammétriques seront associés à des inventaires des peuplements ichtyologiques et des invertébrés benthiques selon la méthode utilisée dans le cadre du suivi des récifs coralliens (RORC : Transect-belt 5x20m avec 4 réplicas). L'exposé et les références bibliographiques indiquent que l'outil a fait ses preuves dans d'autres régions coralliennes.

Avis du CS : Si le déploiement de l'outil en NC et sa pertinence n'appellent pas de questions particulières pour les objectifs déclinés, en revanche la question de l'utilisation des données dans le cadre du suivi des récifs éloignés et de leur gestion n'est pas évidente et ce point mériterait sans doute d'être développé et argumenté.

Ayant appris en séance du CS du 5 décembre qu'une première campagne d'acquisition de données a été réalisée à l'occasion de la mission TICTAC aux Chesterfield courant novembre 2024, il serait intéressant d'avoir un retour sur les données collectées et l'usage qui pourrait en être fait dans le cadre d'un suivi de l'état de santé des récifs. Cette première analyse pourrait répondre en partie à la pertinence de l'outil pour le gestionnaire.

Aucun conflit d'intérêt n'a été déclaré

Nouméa le 20 décembre 2024